

Rapport de gestion 2016

CDG CAPITAL
GROUPE CDG

Sommaire

1	Activité.....	3
1.1	Faits marquants de l'année 2016.....	3
1.2	Activité des métiers.....	8
2	Risques et gestion des risques.....	9
2.1	Stratégie de gestion des risques.....	9
2.2	Mode de gouvernance des risques à CDG Capital :.....	9
2.3	Présentation du profil de risque de CDG Capital.....	10
2.4	Système de contrôle permanent.....	18
3	Commentaires sur les comptes au 31 décembre 2016.....	19
3.1	Résultats et indicateurs consolidés.....	19
3.2	Résultats et indicateurs sociaux.....	20
3.3	Informations sur les dettes fournisseurs.....	22
4	Dispositions relatives aux conventions réglementées.....	23
5	Résolutions à présenter à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle.....	23

1 Activité

1.1 Faits marquants de l'année 2016

1.1.1 METIERS

✓ [Pôle Investment Management](#)

Portfolio Management

L'exercice 2016 a été marqué par des réalisations notables en termes de performance et d'investissement. L'encours moyen des actifs sous gestion s'inscrit en hausse de 10.2% par rapport à 2015. De même, d'importantes opérations d'investissement ont été réalisées en immobilier et en *private equity*.

Par ailleurs, le nouveau dispositif en matière de Contrôle Interne et de Risk management a été déployé pour la gestion sous mandat. Parallèlement, le chantier visant la refonte du système d'information du Portfolio Management a été lancé.

CDG Capital Gestion

Au travers de sa filiale CDG Capital Gestion, la banque gère un actif important via une large gamme de fonds « OPCVM » couvrant toutes les classes d'actifs. CDG Capital Gestion constitue aujourd'hui une référence en matière de gestion d'actifs pour compte de tiers au Maroc.

L'encours moyen des actifs sous gestion affiche une hausse de 10.2%, atteignant 56 milliards de dirhams à fin décembre 2016. Les fonds actions et diversifiés (dédiés et ouverts) ont surperformé le benchmark, grâce à un effet allocation gagnant et à une bonne sélection de valeurs. Il en est de même pour les fonds monétaires et obligataires (dédiés et ouverts). La surperformance provient de la dynamique de sensibilisation / désensibilisation dans une année de volatilité des taux, conjuguée à une bonne optimisation de la gestion.

Fitch Rating a confirmé la notation de CDG Capital Gestion en « Highest Standards(mar) / stable outlook » et reconduit la note nationale 'AAAmf (mar)', soit la meilleure note sur le plan national , au fonds monétaire « CDG Sérénité ».

Par ailleurs, la certification GIPS (*Global Investment Performance Standards*) a été reconduite pour l'ensemble des fonds sous gestion. Pour rappel, cette certification couvre à la fois le processus d'investissement ainsi que les performances générées par les actifs gérés depuis 1999.

✓ [Pôle Investors Services](#)

L'exercice 2016 a été marqué par la reconduction de la certification ISO 9001 V 2008 du Système de Management de la Qualité (SMQ) des activités de dépositaire. Pour rappel, le pôle a fait certifier ses activités de services financiers en mars 2015 à la norme ISO 9001 version 2008 par le cabinet TÜV Rheinland. L'obtention de cette certification fait suite à la refonte globale du système d'information couvrant l'ensemble de la chaîne "Custody", hissé aux standards internationaux.

Les actifs en conservation ont évolué de 9% à 294 milliards de dirhams à fin décembre 2016. CDG Capital a été désignée en tant que dépositaire de trois fonds OPCVM gérés par MAROGEST totalisant des actifs de 780 MDH.

L'exercice 2016 a été marqué par la centralisation de deux nouvelles émissions, à savoir FT Energy (opération de titrisation d'un montant de 2.2 milliards de dirhams) et OCP (Emission obligataire subordonnée perpétuelle d'un montant de 5 milliards de dirhams), de même que la domiciliation d'un

nouveau fonds OPCVM 'FCP EMERGENCE INSTITUTIONS' avec une taille cible d'un milliard de dirhams.

Dans le cadre du partenariat avec Al-Barid Bank (ABB), le module « Megara compte propre » a été déployé courant 2016. Pour rappel, ce projet, vise le déploiement de la solution SI dépositaire de CDG Capital au niveau des agences d'ABB pour la collecte et la gestion des carnets d'ordres bourse et OPCVM.

✓ [Pôle Corporate and Investment Banking](#)

Global Markets:

Le Global Markets a confirmé son leadership incontesté en matière de placement de titres avec une part de marché de 70% (hors bancaires) et par le succès du placement de 5 milliards de dirhams d'émission hybride (en placeur unique).

La montée en charge de l'activité change et dérivés s'est poursuivie avec la confirmation d'importantes opérations de couverture.

L'année 2016 a été aussi marquée par la confirmation d'importantes opérations de dérivés de change, ainsi que la montée en charge de l'activité Market Making Equity.

Parallèlement, un important dispositif a été mis en place en matière d'infrastructure de pricing et de gestion des risques de volatilité, de même que l'exécution de transactionnelles optionnelles (garanties, et put).

Debt and Equity Finance (DEFI):

CDG Capital propose une large gamme de prestations spécialisées et des moyens de financement complémentaires adaptés aux besoins de sa clientèle institutionnelle et corporate.

L'année 2016 a été marquée par l'exécution de plusieurs mandats de conseil financier, s'inscrivant dans le cadre d'une réorientation stratégique de l'activité DEFI autour des principaux axes ci-après :

- Recentrage sur du conseil à forte valeur ajoutée sur les acteurs clés (faiseurs de marché) en amont et en aval de la chaîne de financement (Emetteurs / Investisseurs). Une démarche concrétisée par l'émission hybride de l'OCP conçue pour répondre aux contraintes de la stratégie financière à long terme (et de la stratégie de rating en particulier) de l'émetteur. Il s'agit de la plus importante émission jamais réalisée au Maroc et la première émission « *deeply subordinated bond* » en Afrique. CDG Capital en était l'unique conseiller, l'unique placeur et l'unique dépositaire, fort témoignage de confiance du compte le plus courtisé au Maroc.
- Renforcement du positionnement « sphère publique », illustré à travers le mandat de conseil de l'ONCF dans le cadre de l'étude de faisabilité de la filialisation de l'activité LGV, et d'élaboration de business plans des 5 gares de la ligne LGV.
- Recentrage des efforts de crédit au service du Conseil.

CDG Capital Bourse:

Société de courtage en titres leader dans son domaine d'activité, CDG Capital Bourse conseille et accompagne ses clients dans leurs investissements en bourse.

Plusieurs réalisations ont marqué l'activité de CDG Capital Bourse durant l'année 2016, à la fois sur les plans performance commerciale, développement et partenariat et optimisation organisationnelle:

- Hausse du volume actions normal réalisé par CDG Capital Bourse de 27% par rapport à 2015, soit un taux de réalisation de 107%;
- Signature de la convention et lancement du projet de BEL en white labelling pour CIH ;

- Co-organisation de " Morocco, Your Footprint in Africa " avec la Bourse de Casablanca et la Bourse de Londres en avril 2016. Cet évènement est organisé sous forme de panels pour vendre le Maroc et effectuer des rencontres one on one entre les investisseurs étrangers et les sociétés cotées marocaines;
- Démutualisation de la Bourse de Casablanca et forte contribution à l'élaboration et négociations des contrats ;
- Automatisation de plusieurs processus à travers des développements en interne de reportings (AMMC, Back Office, Négociation...) et d'applications informatiques RH, GED... Ces développements permettent un gain opérationnel important et une réelle amélioration de la qualité de service.

Maghreb Titrisation:

Spécialisée dans l'ingénierie financière et la gestion des fonds de placements collectifs en titrisation, Maghreb Titrisation a procédé à plusieurs réalisations durant 2016, qu'il s'agisse de structuration ou de gestion :

- Structuration de la 4^{ème} opération de titrisation de créances commerciales et émission du FT ENERGY Compartiment I le 9 septembre 2016 pour un montant de deux milliards de dirhams;
- Structuration d'un fonds d'actifs immobiliers d'une taille cible de 760 MDH;
- Structuration d'un fonds de crédits à la consommation « FT CONSOVERT » pour un montant de 590 millions de dirhams ;
- Structuration d'un fonds de créances de micro crédits ;

En termes de gestion, Maghreb Titrisation compte sept fonds sous gestion à fin 2016, pour un encours global de 5.2 milliards de dirhams.

✓ [Pôle Alternative Investment](#)

CDG Capital Private Equity (CKPE):

L'année 2016 a été marquée par l'entrée du fonds CAP MEZZANINE II au capital de la société T2S pour un montant de 60 MDH, la cession de l'investissement dans INTELICIA et le désinvestissement des fonds CAPMEZZANINE, SINDIBAD et CARBONE.

Parallèlement, CKPE a participé aux travaux du projet relatif à l'accréditation de CDG Capital pour le fonds Green Climate Fund « GCF », initié par CDG Capital.

CDG Capital Infrastructures

CDG Capital Infrastructures intervient dans la gestion du fonds InfraMaroc.

Dans le cadre du fonds InfraMaroc, un appel de fonds de 40 MDH a été réalisé durant octobre 2016 et la période d'investissement a été prorogée pour 2017.

Par ailleurs, CDG Capital Infrastructures a participé à plusieurs événements rassemblant, professionnels, investisseurs et institutionnels.

1.1.2 FONCTIONS SUPPORT ET PILOTAGE

✓ [Systèmes d'information](#)

L'année 2016 a été marquée par le lancement ou la poursuite de plusieurs projets couvrant l'ensemble des métiers et activités de la Banque :

- Livraison de 21 projets principalement sur les sujets liés à K+ (Salle des marchés), KTP (avec un patch d'automatisation / sécurisation de plusieurs tâches), MEGARA avec des sujets réglementaires en plus du POC CIMR, ORACLE avec des reportings traités en interne et déclinés sur l'intranet ;
- La mise en place de la nouvelle version de la VAR conformément aux recommandations de Bank-Al-Maghrib ;
- Mise en place du projet réglementaire SESAM avec l'AMMC ;
- Stabilisation de l'infogérance avec la mise en place du FrameWork d'ATOS (ticketing, supervision, reporting) et activation de 90% des services contractuels ;
- Séparation de la plateforme commune et mise en marche de plusieurs nouvelles infrastructures: sécurité, réseau, téléphonie sur IP et sauvegarde ;
- Démarrage de la mission d'urbanisation d'une partie de notre infrastructure avec comme objectifs de réduire les couts et de monter dans les standards actuels : sécurité et évolutivité.

✓ [Organisation et qualité](#)

La Direction Organisation et Qualité (DOQ) a poursuivi l'accompagnement des entités de la Banque en matière de conception et de mise en place de son système documentaire (processus, procédures, etc.).

En 2016, il a été procédé à la formalisation des procédures relatives à l'audit interne, au contrôle de gestion, à la conformité, aux ressources humaines, aux moyens généraux et immobilisations. De même, des projets de charte de gestion du système documentaire et de charte de gestion des projets ont été proposés.

Elle a participé, par ailleurs, au montage du dossier de CDG Capital et soumission à l'accréditation par le Green Climate Fund « GCF ».

✓ [Direction financière](#)

La fonction finance a poursuivi ses actions visant l'enrichissement du référentiel des normes comptables et réglementaires, l'opérationnalisation de la fonction ALM et l'accompagnement des métiers dans le lancement de nouveaux produits.

Les actions engagées en 2016 ont porté principalement sur les volets ci-après :

- Mise en place d'une politique de communication financière ;
- Accompagnement des activités de marché dans la définition des schémas comptables associés aux nouveaux produits (Options de change, swaps de performance, options de protection de capital, appels de marge, options sur BDT) ;
- Démarrage des travaux pour le développement en interne d'un système d'information dédié à l'ALM ;
- Enrichissement du référentiel comptable par la formalisation de fiches de comptes et des schémas comptables ;
- Signature de la convention avec la Direction Générale des Impôts « DGI », relative à l'accréditation de CDG Capital en tant que « banque partenaire » en matière de télédéclaration et télépaiement des impôts et taxes.

✓ [Banking & Market Services](#)

Plusieurs actions ont marqué l'activité de cette direction courant 2016 :

- Mise à jour du reporting MO pour l'adapter à la réorganisation de l'activité du Global Markets, prendre en charge les exigences de la convention IVT signée entre CDG Capital et le Trésor et répondre aux contraintes liées à l'activité *Market Making* sur l'Equity ;
- Conduite du projet d'adaptation des outils CDG Capital utilisés par le FO et le MO aux nouvelles modalités de trading de la bourse de Casablanca ;
- Accompagnement du FO dans l'étude des lancements de nouvelles activités par rapport aux traitements MO et BO ;
- Projets d'automatisation des traitements opérationnels.

✓ [Maitrise des risques et contrôle](#)

CDG Capital a poursuivi ses actions en matière de renforcement des dispositifs de maîtrise et de contrôle des risques. Il en est ainsi des réalisations ci-après :

- Elaboration de la Stratégie Marché et Risques associés 2016 ;
- Mise à jour du dispositif de limites internes et des notations internes (Corporate et FS) ;
- Implémentation de l'approche VAR par facteur de risque ;
- Elaboration du Dispositif de Suivi des Risques de l'activité de change ;
- Lancement du projet d'automatisation des impasses de liquidité ;
- Recadrage des processus liés au PCA ;
- Lancement de l'automatisation de la gestion des incidents opérationnels et des réclamations.

✓ [Conformité](#)

Les actions engagées par la Conformité courant 2016 ont été axées autour des volets suivants :

- Actions d'appropriation de la culture conformité, à travers la diffusion de la lettre d'actualité réglementaire, la communication vigilance LAB / protection de données personnelles, la sensibilisation aux règles déontologie/règles de déclaration/sujets embargos et la formation LAB ;
- Renforcement du dispositif d'identification et de gestion des risques de non-conformité : outil d'escalade des dysfonctionnements/alerte professionnelle, élaboration référentiel textes couvrant activités CDG Capital, diverses contributions procédures et autres ;
- Mise en œuvre de la politique de conformité : veille réglementaire, sécurité financière, protection de la clientèle, déontologie et éthique ;
- Poursuite du suivi du processus FATCA (pourparlers GPBM / Bank-AI-Maghib, étude préliminaire d'impact interne ...).

✓ [Juridique](#)

Les actions engagées par la Conformité courant 2016 ont été axées autour des volets suivants :

- Validation de la documentation contractuelle et accompagnement de la direction DCM dans le cadre de l'Emission Obligataire OCP de 5 GDH ;
- Accompagnement de CDG Capital Bourse dans le cadre de la démutualisation du capital de la société gestionnaire de la Bourse de Valeurs de Casablanca ;
- Validation de la documentation contractuelle en vue d'une prise de participation dans le capital d'une société avec d'autres investisseurs pour un montant global de 2 milliards de dirhams (Projet Flower);
- Lancement du 1er numéro de la Veille Juridique portant sur les nouvelles dispositions de la loi 78-12 relative aux sociétés anonymes ;
- Recouvrement de la somme de 735.148,00 dirhams par le remboursement de 08 dossiers soit un total de 10 dossiers sur 30 pour un montant global recouvré de 860.148,00 dirhams.

1.2 Activité des métiers

PNB par métier au 31/12/2016

Montants en MDH	2016	2015	Variation
Global Markets	115	87	32%
Debt and Equity Finance "DEFI"	39	34	14%
CDG Capital Bourse	31	20	56%
Pôle Corporate & Investment Banking "CIB"	185	141	31%
Direction Portfolio Management "DPM"	96	95	1%
CDG Capital Gestion	117	128	-9%
Pôle Investment Management "PIM"	212	223	-5%
Direction des Services Financiers	77	75	3%
Banque Privée	2	3	-51%
Pôle Investors Services "PIS"	78	78	0%
CDG Capital Private Equity "CKPE"	15	16	-5%
CDG Capital Infrastructures "CKI"	11	31	-65%
Pôle Alternative Investment "AI"	26	47	-45%
Autres produits	82	54	51%
PNB Social	410	348	18%
PNB Agrégé	501	490	2%

(*) Hors chiffre d'affaires de Maghreb Titrisation

✓ [Corporate and Investment Banking :](#)

Le PNB réalisé par Global Markets est en hausse de 31% à la suite du bon positionnement par rapport aux phases de volatilité de la courbe en termes de sensibilité et d'encours, ce qui a amélioré fortement le rendement des portefeuilles de Taux. Notons aussi, une évolution de l'activité de couverture de change.

Pour sa part, le PNB DEFI croît de 14% portée principalement par la réalisation de l'émission obligataire OCP.

Enfin, CDG Capital Bourse dégage un PNB en hausse de 56% provenant en grande partie de l'opération de démutualisation de la Bourse de Casablanca.

✓ [Investment Management](#) :

Le PNB de l'activité « Portfolio Management » a évolué de 1%, tirée principalement par la hausse des performance fees.

En revanche, le PNB de CDG Capital Gestion s'est contracté de 9% du fait de l'existence en 2015 de résultats non récurrents.

✓ [Investors' Services](#) :

Le PNB de l'activité services aux émetteurs enregistre une progression de 3% ; celui de la Banque Privée est en recul de 51%.

✓ [Alternative Investment](#)

- Quasi-stagnation du chiffre d'affaires de CKPE ;
- Baisse du chiffre d'affaires de CKI, impacté par la baisse des honoraires de gestion liés aux fonds InfraMed et InfraMaroc pour respectivement 16 MDH (fin du contrat) et 4 MDH.

2 Risques et gestion des risques

2.1 Stratégie de gestion des risques

CDG Capital s'inscrit dans une approche de gestion intégrée des risques qu'elle encourt dans le cadre de ses activités. Dans ce sens, la Banque accorde une importance majeure à la mise en œuvre d'un dispositif de gestion des risques efficace, efficient et adapté en permanence. En effet, ledit dispositif fait partie intégrante du fonctionnement général de la banque en se greffant sur l'ensemble des phases stratégiques, décisionnelles, commerciales, opérationnelles et de suivi des activités.

L'approche de gestion des risques de CDG CAPITAL est axée autour des objectifs suivants :

- Accompagner les différents métiers de la banque dans leur développement, par l'optimisation de leur rentabilité au regard des paramètres risques inhérents à leurs activités ;
- Sécuriser l'ensemble des activités de la banque par la mise en œuvre permanente de dispositifs proactifs de mesure et de maîtrise des risques.

2.2 Mode de gouvernance des risques à CDG Capital :

La gestion des risques au sein de CDG Capital s'applique à l'ensemble des activités et revêt une dimension transversale de par l'implication de l'ensemble des collaborateurs dans sa mise en œuvre. Elle est régie dans le respect des recommandations des autorités de supervision et en application des normes professionnelles et des meilleures pratiques en la matière.

La gestion des risques à CDG Capital est assurée à tous les niveaux organisationnels, notamment :

- Le Conseil d'Administration ;
- La Direction Générale ;
- La Direction de Gestion Globale des Risques ;
- Les Comités Spécialisés : Comité d'Audit, Comité de Gestion des Risques, ALCO (Comité ALM), Comité de crédit/Comité des Grands Risques ;
- Les Entités opérationnelles.

A cet effet, CDG Capital a entrepris une série d'actions :

Intégrer la notion de risque dans les processus de prise de décisions business :

- En distillant une culture risque forte dans toute l'organisation via des formations ciblées et continues et des procédures internes ;
- En développant des outils et des méthodes permettant une prise en compte systématique de la composante risque dans la prise de décision business : octroi d'un crédit, prise ferme « *underwriting* », tarification des transactions, sélection de titre d'investissement, gestion globale de portefeuille ;
- En renforçant la capacité d'analyse des risques crédit et de contrepartie (entreprises, banques, projets, opérations de marché) notamment, par la mise en place d'un système de notation interne des contreparties aligné sur les meilleures pratiques en la matière
- En systématisant la prise en compte des risques encourus (réglementaires et modélisés) dans la prise de décision, la compréhension et l'analyse des performances générées.

Focaliser l'attention des collaborateurs sur la réduction du risque opérationnel :

- En recentrant l'attention de l'ensemble des collaborateurs vers une réduction systématique des risques opérationnels au travers d'actions de sensibilisation, de formation ciblée et de renforcement des processus opérationnels.
- En affinant la cartographie des risques à travers l'adoption d'une démarche reflétant de manière plus spécifique la réalité des activités de la banque.
- En développant les mesures nécessaires pour mitiger les différents risques opérationnels encourus et pour assurer la continuité de l'activité.

2.3 Présentation du profil de risque de CDG Capital

La typologie des risques retenue par CDG Capital évolue au rythme du développement de l'activité et des exigences réglementaires. La gestion des risques s'articule autour des principales catégories suivantes :

- Risques de crédit ou de contrepartie ;
- Risque de concentration ;
- Risques de marché ;
- Risque sectoriel ;
- Risque pays ;
- Risques de marché ;
- Risques structurels de taux et de liquidité;
- Risques opérationnels et Plan de Continuité des Activités.

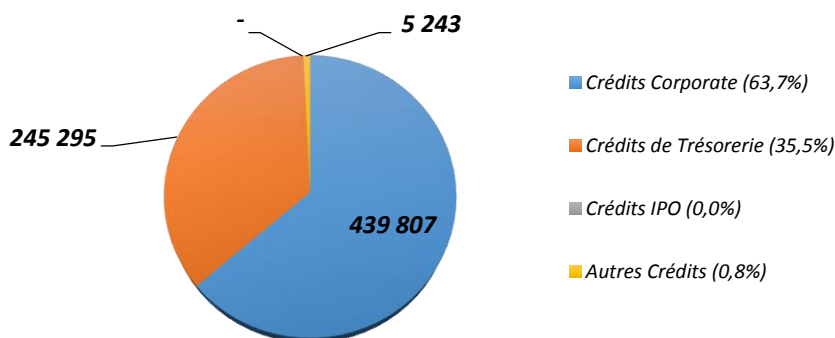
2.3.1 RISQUES DE CREDIT ET DE CONCENTRATION :

✓ Dispositif de gestion du risque de crédit et de suivi des engagements

Le dispositif de gestion du risque de crédit repose sur des processus déclinés suivant les segments de contreparties engagées avec la banque :

- Au niveau du segment corporate. Ce processus est décliné comme suit :
 - o Un encadrement au niveau du processus d'octroi des engagements. Ce processus repris dans la notice technique de gestion des dossiers d'engagements en sa version de référence, définit le fond de dossier d'engagement comme étant le point de départ de l'analyse des demandes d'engagement. Ce fond de dossier doit être composé de tous les documents nécessaires à la production de l'avis critique de l'entité Risque de Crédit & Suivi des Engagements et de la décision du CdC ou du CGR.
 - o Un système de notation interne dédiée par catégorie de contrepartie.
 - o Un dispositif de limite d'exposition aligné sur les seuils réglementaires, notamment sur le coefficient maximum de division des risques et calibré en fonction de la notation interne.
 - o Un système de délégation de pouvoir par Direction Métier.
 - o Un système de revue périodique de portefeuille.
 - o Un dispositif de gestion des engagements sensibles (à risques) composé de deux listes de suivi interne : la Weak et la Watch list.
- Au niveau du segment des personnes physiques (PP) : le dispositif de gestion du risque de crédit suit le même processus d'octroi des engagements que celui relatif au marché corporate.
- Au niveau du segment autre que celui relatif au segment corporate et PP : le dispositif de gestion du risque de crédit repose sur le dispositif de limite interne défini pour chaque contrepartie de la banque. Le calibrage des limites repose sur l'appréciation des fondamentaux économiques et financiers de la contrepartie (y compris notation interne) et sur le respect permanent des seuils prudentiels en la matière.

✓ Structure des engagements portés par CDG Capital au 31/12/2016



✓ Qualité du Risque Crédit porté par CDG Capital (rating interne)

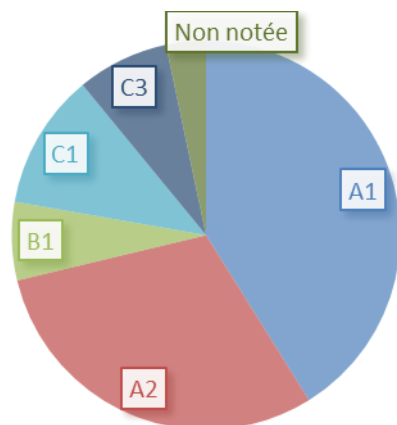
La notation interne joue un rôle principal dans le processus d'octroi du crédit (ou de prise d'engagement) et dans la gestion des risques liés aux positions prises par la banque. Elle constitue un outil d'aide à l'évaluation, à la décision et au suivi du risque de contrepartie.

Elle représente l'un des instruments de détection de la dégradation ou de l'amélioration d'un risque lors des revues annuelles de portefeuilles. Elle n'a pas pour objectif de se substituer à une décision de prise d'engagement qui nécessite une analyse approfondie du profil de risque de la contrepartie.

CDG Capital dispose à ce jour de trois systèmes de notation interne :

- Le système de notation propre aux grandes entreprises (GE).
- Le système de notation spécifique aux établissements bancaires.
- Le système de notation propre à la catégorie de contrepartie des financements spécialisés regroupant les financements de projet (FP) et l'immobilier professionnel (IP).

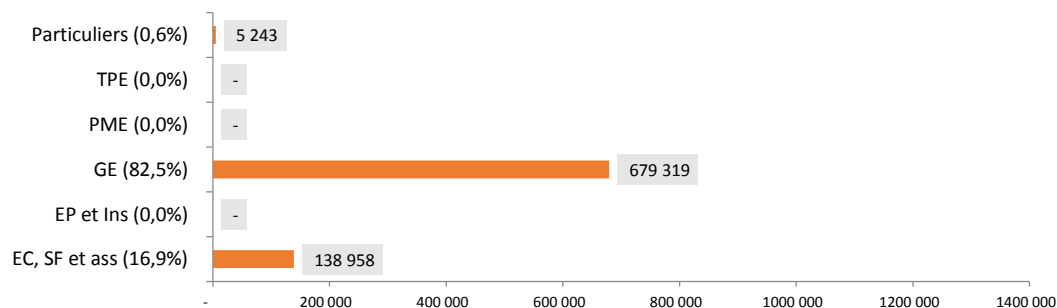
o Focus sur le profil de notation des grandes entreprises



On notera une prédominance des contreparties GE dont la notation est qualifiée « Investment Grade ». Elles correspondent ainsi aux notes internes A1 (41%), A2 (30%) et B1 (6%) représentant 77% des engagements GE portés par l'établissement à fin décembre 2016.

o Répartition des engagements par classe de risque au 31/12/2016 (en KDH)

La répartition des contreparties de CDG Capital est faite selon une segmentation prudentielle offrant une classification des différents profils de risque. Ci-dessous un aperçu de cette répartition au 31 décembre 2016 :



✓ Gestion du risque de concentration

CDG Capital s'inscrit dans l'amélioration continue des pratiques de suivi des engagements et de gestion interne du risque de concentration et de son appréhension par les métiers de la banque.

Cette amélioration s'explique par plusieurs actions, dont notamment :

- Le suivi dynamique des limites internes propres aux grandes entreprises, aux établissements bancaires, aux sociétés de financement et aux fonds gérés par les sociétés de gestion.
- La tenue régulière des reportings internes spécifique au risque de crédit et de contrepartie et permettant de disposer en permanence :
 - D'une vision globale du profil d'exposition en risque de crédit/contrepartie de la banque et de son évolution.
 - D'un outil de pilotage du risque de concentration conformément aux limites internes et réglementaires fixées par la nouvelle circulaire de Bank Al-Maghrib relative au CMDR.

Par ailleurs, le Comité de Crédit tient compte du risque de concentration dans son examen des différents dossiers d'engagement. Il valide également les dispositifs de limites internes sur les contreparties et examine les demandes de leur dépassement.

✓ Gestion du risque de contrepartie sur les opérations de marché

Aussi, CDG Capital accorde une importance particulière au suivi de son exposition au risque de contrepartie dans le cadre des opérations de marché afin de minimiser ses pertes en cas de défaillance. Des limites internes et d'autorisation sont définies pour toutes les contreparties (banques, autres institutions financières, entreprises et organismes publiques) de la banque et sont annuellement mises à jour. Leur calibrage dépend essentiellement de la qualité de risque de crédit des contreparties, de leur notation interne/externe et des limites de concentration réglementaires dictées par Bank Al Maghrib.

2.3.2 RISQUES DE MARCHÉ :

La gestion des risques de marché est assurée à quatre niveaux hiérarchiquement indépendants :

- Le Front Office SDM : tout en cherchant à réaliser les objectifs de performance fixés, il constitue le premier niveau de gestion des risques liés aux opérations et positions qu'il gère. Il est notamment responsable de la déclinaison des stratégies de placement et du respect des limites internes validées ;

- Le Middle Office : s'assure quotidiennement de la régularité des opérations et du respect des limites d'exposition et intuitu personae fixées ;
- La DGGR : chargée d'une part de fixer et de mettre à jour les limites internes d'activité, et d'autre part de détecter, d'analyser et de suivre les différentes positions de la banque en matière de taux et de devises puis de rationaliser ses positions par des autorisations formalisées. Elle édite dans ce sens un reporting adressé à la Direction Générale ;
- La Direction Audit Interne : qui réalise des analyses critiques et indépendantes de la qualité du dispositif, soit dans le cadre des missions d'audit ou ponctuellement à la demande de la Direction Générale ou du Comité d'Audit.

La gestion et le suivi des risques de marché ont été renforcés par la mise en place d'une approche avancée VaR homologuée par Bank Al-Maghrib. La mise en place par CDG Capital d'un modèle interne des risques de marché a été motivée principalement par la volonté de renforcer les outils d'encadrement et de mesure des risques de marché et d'assurer l'alignement des dispositifs de gestion de risques de marché aux meilleures pratiques en la matière

En complément des différents dispositifs en vigueur, CDG Capital dispose d'un système de limites internes des positions et des opérations de la Salle des Marchés. Son objectif est d'assurer la maîtrise des risques de marché encourus.

○ **Modèle interne du risque de marché**

L'exposition de CDG Capital aux risques de marché est gérée à travers un ensemble d'indicateurs qui font l'objet d'un suivi permanent et qui sont intégrés dans la gestion opérationnelle des risques de marché au quotidien.

L'élément central du dispositif de contrôle des risques de marché est la *Value at Risk* (VaR). Développé depuis fin 2010, le modèle interne de VaR est homologué par BAM pour le calcul des fonds propres réglementaires et pilotage des risques de marché depuis mars 2013.

La mise en place du modèle interne des risques de marché a permis de doter la banque d'un véritable outil de pilotage et d'aide à la décision qui couvre l'essentiel des activités de marché. L'indicateur VaR a été intégré dans la gestion opérationnelle des risques de marché à travers l'analyse de son évolution quotidienne, la fixation et le suivi de limites de VaR ainsi qu'un reporting hebdomadaire adressé à la Direction Générale et aux opérateurs de la Salle des Marchés. De surcroît, le modèle permet la réalisation de simulations dans le cadre du pilotage global du profil de risque de marché et du développement stratégique de l'activité.

○ **Dispositif des limites internes**

L'évaluation des risques de marché repose sur la combinaison de plusieurs types d'indicateurs de mesure formalisés dans le dispositif de limites internes (DLI) validé par la Direction Générale, donnant lieu à un encadrement par des limites :

- Encours des portefeuilles ;
- VaR (globale et par portefeuille) ;
- Encours par émetteur (Corporate, Banques, Institutionnels et OPCVM) ;
- Limites réglementaires de change ;
- Limites par opérateur.

Le suivi des limites fait l'objet d'un état quotidien de la consommation des limites d'encours, de concentration des émetteurs, de VaR et de sensibilité aux taux d'intérêt adressé à la DGGR et aux responsables des lignes-métiers.

En outre, un flash hebdomadaire est communiqué à la Direction Générale illustrant les expositions aux risques de marché ainsi que les résultats dégagés par activité.

Enfin, un reporting trimestriel plus exhaustif, établi par le Middle Office et validé par la DGGR récapitule l'utilisation des limites notifiées à chaque activité et fait état des éventuels dépassements enregistrés.

La gestion des dépassements est régie par une procédure interne qui fixe les modalités à observer ainsi que la démarche à suivre pour l'obtention d'une autorisation de dépassement de limites.

La mise à jour des limites internes est cadrée par une procédure interne décrivant la méthodologie et la démarche suivies pour la révision, la mise en place ou la suppression d'une limite. Ainsi, la revue du dispositif intervient à une fréquence annuelle ou à la demande de la Direction Générale, du Front Office ou de l'entité chargée de la gestion des risques.

- **Dispositif de stress test et adéquation des fonds propres**

Les simulations de scénarios de crise consistent à appliquer des combinaisons de chocs extrêmes aux paramètres de marché dans le but de mesurer l'impact de conditions particulièrement défavorables sur le portefeuille de négociation de la banque.

Le dispositif de stress test constitue un complément au calcul de VaR et les résultats sont un facteur clé dans l'évaluation du niveau des exigences en fonds propres et de l'adéquation de ces derniers compte tenu de l'exposition de la banque aux risques de marché.

Calculés dans l'outil interne de VaR de CDG Capital, les stress tests visent à estimer la perte résultant d'une évolution défavorable des paramètres de marché. Ceci s'appuie sur des scénarios historiques, des scénarios théoriques ou hypothétiques ainsi que des scénarios adverses :

- Les **stress historiques** consistent à reproduire des ensembles de variations de paramètres de marché observées sur des périodes de crises passées, afin de simuler ex-post les ordres de grandeurs des variations de résultat enregistrés. Si ces jeux de stress n'ont aucun pouvoir prédictif, ils permettent de juger de l'exposition du périmètre à des scénarios connus.
- Les **stress hypothétiques** consistent à simuler des variations de paramètres de marché sur l'ensemble des activités, en s'appuyant sur des hypothèses plausibles de réaction d'un marché par rapport à un autre, en fonction de la nature d'un choc initial. La détermination des chocs est le fruit d'un travail de réflexion et de collaboration avec le front office et les gestionnaires de portefeuilles. Ces scénarios peuvent être définis en fonction de critères économiques, de considérations socio-politiques ou autres.
- Les **stress adverses** ont pour objectif de détecter les situations les plus défavorables pour la banque sur la base des caractéristiques de son portefeuille. Il s'agit de mettre en exergue les vulnérabilités des portefeuilles de CDG Capital parallèlement aux capacités de réaction ou d'ajustement dont elle dispose afin de permettre une prise de décision optimale.

Les différents scénarios de stress tests font l'objet de révisions régulières et leurs mises à jour sont validées dans le cadre du Comité de Gestion de Risques.

En outre, CDG Capital a engagé un chantier permettant de mesurer l'adéquation des fonds propres compte tenu du niveau de risque encouru dans le cadre des activités de marché de la banque.

L'objectif étant de mesurer l'impact des scénarios de stress tests et d'identifier les actions à mettre en œuvre pour faire face aux pertes y afférentes afin de maintenir la solvabilité de la banque à des niveaux acceptables.

2.3.3 RISQUE STRUCTUREL DE TAUX ET DE LIQUIDITE

La gestion des risques structurels au sein de CDG Capital constitue une composante transverse qui concerne l'ensemble des activités de la banque, à travers une analyse permanente de la structure du bilan et des profils du risque de taux et de liquidité.

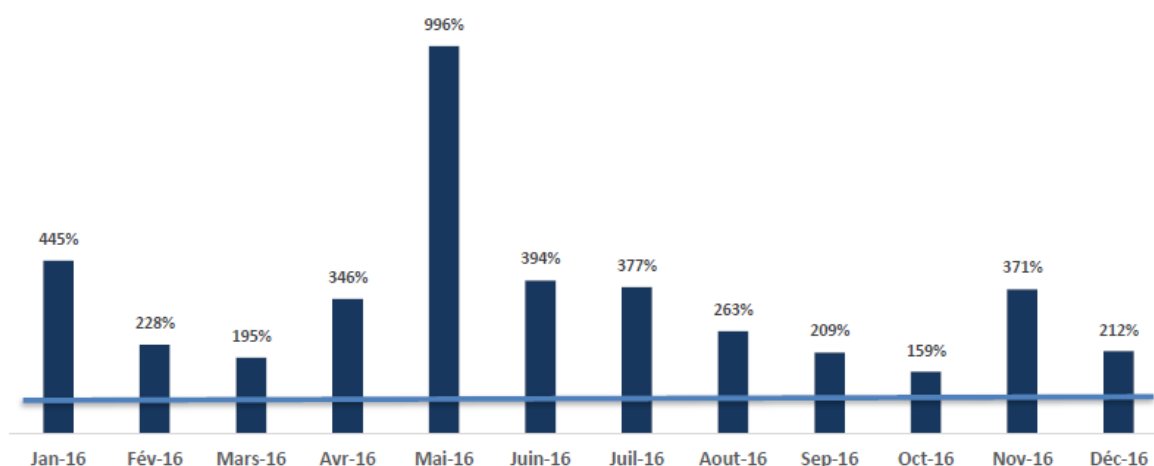
Dans ce sens, le dispositif de gestion des risques structurels, validé par les instances de gouvernance de la Banque, s'inscrit dans le cadre des normes professionnelles et réglementaires, des règles définies par le comité de Bâle ainsi que les recommandations de l'autorité de supervision bancaire.

De ce fait, la gestion du risque structurel de taux repose essentiellement sur l'analyse de la structure du bilan et du hors bilan par nature de taux (taux fixe/ taux variable), et vise la réduction du degré d'exposition aux variations du taux d'intérêt au vue de maîtriser la sensibilité sur le résultat prévisionnel et les fonds propres de la banque.

Le risque de taux d'intérêt se définit comme étant le risque que la situation financière de la banque se dégrade suite à une évolution défavorable des taux d'intérêt.

Pour sa part, le suivi et le pilotage du risque de liquidité est effectué sur la base de deux approches : une approche à court terme via la mesure du ratio de liquidité à court terme stressé, à savoir le Liquidity Coverage Ratio (LCR) et une approche globale basée sur un matching de la nature et des maturités des ressources avec celles des placements de CDG Capital.

L'approche à court terme consiste en un suivi permanent du respect du coefficient réglementaire de liquidité. Ce coefficient constitue, outre son caractère réglementaire, un moyen de mesure de l'adéquation entre les actifs liquides de haute qualité et les ressources exigibles à vue et/ou à court terme. Ce suivi est complété par des scénarios stress test visant à évaluer la capacité de la trésorerie rapidement mobilisable de la banque à couvrir des sorties massives de liquidités :



Au cours de toute l'année 2015, CDG Capital a assuré le respect permanent du ratio réglementaire LCR pour un seuil fixé à 70% pour l'année 2015.

L'approche globale, quant à elle, repose sur la détermination des impasses de liquidité à travers deux approches d'évaluation (impasses statiques et impasses dynamiques) et sur l'analyse de la structure du bilan. Elle assure ainsi une vision globale sur le profil de liquidité de CDG Capital et permet l'adéquation de la structure des ressources (nature et maturités) à celle des placements.

CDG Capital dispose d'un système de limites internes dont la fonction est d'assurer en permanence sa capacité de se prémunir contre les crises de liquidités.

Le comité Asset and Liabilities Committee (ALCO) constitue l'occasion de présenter au management de la banque la synthèse de l'examen régulier du profil de taux et de liquidité de la banque, l'analyse de l'évolution du ratio de liquidité et les résultats des stress test appliqués.

2.3.4 Risques Opérationnels et Plan de Continuité de l'Activité (PCA)

Au cours des dernières années, CDG CAPITAL a développé des processus, des outils de gestion et une infrastructure de contrôle pour renforcer la maîtrise et le pilotage des risques opérationnels dans l'ensemble de ces métiers. Ces dispositifs comprennent, entre autres, des procédures générales et spécifiques, une surveillance permanente, des plans de continuité d'activité, des Comités nouveaux produits et des comités dédiés à la surveillance et la gestion de risques opérationnels.

Conformément aux orientations de la politique de Gestion Globale des Risques, CDG Capital s'est dotée d'une Politique de Gestion des Risques Opérationnels. Cette politique formalise les rôles et assure l'implication de l'ensemble des acteurs en charge de la maîtrise et la gestion des risques opérationnels.

L'année 2016 a été marquée par le lancement de l'automatisation de la gestion des incidents opérationnels et des réclamations.

En matière de PCA, CDG Capital a initié depuis début 2009 la mise en place de son PCA (y compris la composante Plan de Secours Informatique), afin de se prémunir face à l'éventuelle survenance d'une menace de nature à perturber significativement le bon déroulement de son activité.

Depuis l'implémentation du PCA en 2013, CDG CAPITAL a mis en place un dispositif de maintien des conditions opérationnelles afin d'assurer la fiabilisation des installations et de pérenniser le bon fonctionnement du PCA.

En 2016, CDG CAPITAL a initié une nouvelle vision de la continuité de l'activité, en mettant en place les moyens nécessaires pour atteindre les meilleurs niveaux de performances et aussi d'intégrer le management de la continuité dans les fondamentaux des métiers de la banque.

2.3.5 Fonds propres et profil de solvabilité :

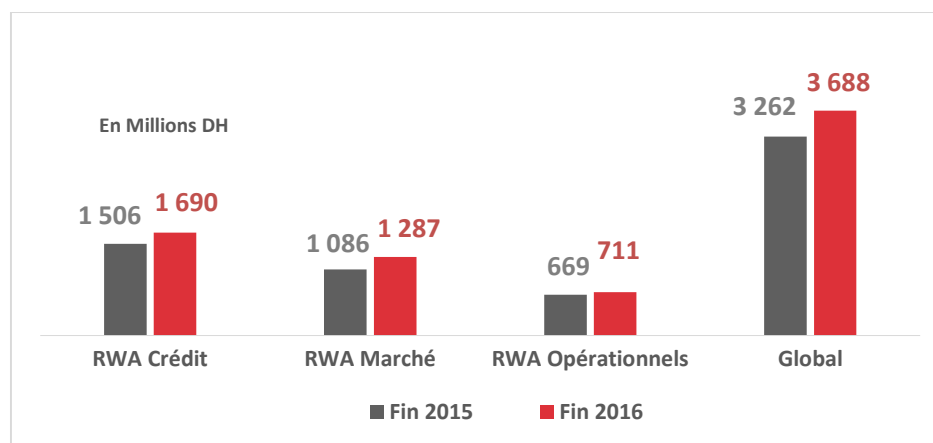
Les modalités de détermination des fonds propres prudentiels de CDG Capital sont fixées par les dispositions de la circulaire N° 14/G/2013 de Bank Al-Maghrib relative aux fonds propres des établissements de crédit.

Les fonds propres prudentiels de CDG Capital arrêtés au 31/12/2016 s'établissent à 835 MDH, et continuent d'assurer un coussin confortable en vue du maintien d'un bon profil de solvabilité.

Il est à signaler que les fonds propres de CDG Capital sont principalement constitués de fonds propres de base de catégorie 1.

L'exigence en fonds propres globale de CDG Capital couvre les risques de crédit, de marché et opérationnel, et elle est déterminée selon les approches suivantes :

- Approche avancée : au titre des risques de marché conformément aux dispositions de la circulaire N° 08/G/2010. CDG Capital procède au calcul de l'exigence marché via son modèle interne de Value at Risk homologué par Bank Al Maghrib en 2013 ;
- Approche Standard : au titre des risques de crédit conformément aux dispositions de la circulaire N° 26/G/2006 ;
- Approche Indicateurs de base : au titre des risques opérationnels conformément aux dispositions de la circulaire N° 26/G/2006.



L'exigence en fonds propres globale au titre de l'année 2016 reflète principalement l'évolution des activités de marché au sein de CDG Capital, notamment le développement de la poche change à terme.

Le ratio de solvabilité arrêté au 30/12/2016 atteint 22,56% (tier one). CDG Capital possède ainsi un excellent profil de solvabilité et une marge significative de prise de risque.

2.4 Système de contrôle permanent

Dans le cadre de son système de contrôle interne, CDG CAPITAL est dotée d'un système de contrôle permanent ayant pour objectifs de s'assurer que l'ensemble des activités de la banque sont contrôlées et que l'ensemble des risques sont surveillés de façon permanente.

Ce système se base sur une séparation stricte entre les tâches opérationnelles et les activités de contrôle, un cadrage des responsabilités et une traçabilité intégrale.

Le Contrôle Permanent au sein de CDG CAPITAL est mis en œuvre à travers un manuel de contrôle couvrant l'ensemble des activités, un plan de supervision et un plan de communication. Ses composantes permettent, en effet, de détecter et de régulariser en temps opportun toutes anomalies pouvant survenir courant l'exercice des activités et de capitaliser sur les retours d'expérience afin de faire évoluer les dispositifs de maîtrise des risques.

3 Commentaires sur les comptes au 31 décembre 2016

3.1 Résultats et indicateurs consolidés au 31 décembre 2016

Le périmètre de consolidation comprend (y compris CDG Capital) six sociétés consolidées en intégration globale. Les filiales de CDG Capital sont principalement des sociétés de gestion de fonds et une société d'intermédiation boursière.

Selon notre appréciation, aucune filiale ne présente de risques spécifiques de nature à influencer l'activité et la situation financière du groupe.

Au terme de l'exercice 2016, le résultat net consolidé atteint 181 MDH, en hausse de 4.2% par rapport à l'exercice précédent. Cette performance fait suite à la hausse de 2.1% du PNB, combinée à la baisse de 12.5% des charges générales d'exploitation. Elle tient compte, par ailleurs, d'un coût du risque de 29 MDH.

L'évolution des principaux indicateurs consolidés se présente comme suit :

En MDH	31/12/2016	31/12/2015	Var
PRODUIT NET BANCAIRE	495	485	2.1%
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	302	266	13.4%
RESULTAT D'EXPLOITATION	273	267	2.4%
RESULTAT AVANT IMPÔT	273	266	2.8%
RESULTAT NET	181	174	4.2%
RESULTAT NET - PART DU GROUPE	181	174	4.2%
Résultat de base par action (<i>en dirhams</i>)	36.24	34.77	7,7%
Résultat dilué par action (<i>en dirhams</i>)	36.24	34.77	7,7%

Le **PNB consolidé** affiche une progression de 2.1%, soit 10 MDH de plus que l'exercice précédent. Cette croissance est portée principalement par la bonne tenue des revenus des activités de marché issus des compartiments taux, equity et change; à cela s'ajoute 32 MDH de résultats exceptionnels réalisés par CDG Capital Bourse dans le cadre du processus de démutualisation de la société gestionnaire de la Bourse de Casablanca. En revanche, les produits nets liés aux autres activités enregistrent une contraction de 58 MDH, due principalement à l'existence en 2015 de résultats non récurrents dégagés par CDG Capital Gestion.

En termes de structure, les commissions nettes représentent 40% du PNB, suivies des gains nets sur instruments financiers ainsi que les produits nets liés aux autres activités à hauteur respectivement de 29% et 28%.

En termes de contributions, CDG Capital demeure le principal contributeur au PNB du palier avec une part de 64%. La contribution de CDG Capital Bourse s'est accrue de 5 points passant à 9% au terme de l'exercice 2016, du fait des revenus exceptionnels tirés de l'opération de démutualisation de la société gestionnaire de la Bourse. En revanche, CDG Capital Gestion a vu sa contribution diminuer de 3 points à 22% à fin décembre 2016. Enfin, les contributions des filiales CKPE et CKI se situent respectivement à 3% et 2%.

Pour leur part, **les charges générales d'exploitation**, dotations aux amortissements et aux provisions comprises, se sont chiffrées à 180 MDH, en baisse de 12.5% par rapport à l'exercice précédent (-26 MDH). Cette baisse s'explique par l'existence en 2015 d'éléments non récurrents au niveau de CDG Capital pour 17 MDH (dont 15 MDH de charge transactionnelle liée au contrôle fiscal et 2 MDH relative à la contribution à la solidarité sociale). Hors ces éléments exceptionnels, les charges d'exploitation auraient baissé de 4.3%

Dans ce contexte, le **RBE** consolidé s'améliore de 6 points à 36.4% à fin 2016.

Le **coût du risque**, qui provient presque en totalité de CDG Capital, s'élève à **29 MDH**, dont **15.7 MDH** au titre du risque de crédit (risque émetteur).

Tenant compte d'une charge d'impôt de 92 MDH, le **Résultat Net Consolidé** du palier s'apprécie de 4.2% pour s'établir à **181 MDH** contre 174 MDH une année auparavant.

En termes de contributions, CDG Capital, CDG Capital Bourse et CDG Capital Gestion et CDG Capital constituent les principaux contributeurs au résultat net du palier avec des parts respectives de 51%, 32% et 14%.

Pour leur part, les fonds propres consolidés ressortent à 1302 MDH, en progression de 5.6% comparativement à leur niveau au 31 décembre 2015.

3.2 Résultats et indicateurs sociaux au 31 décembre 2016

CDG Capital clôture l'année 2016 sur des réalisations notables en termes d'activité et de résultats, avec un PNB en croissance de 17.5% à 409.5 MDH et un Résultat Net de 170.1 MDH en progression de 14.8%, tenant compte d'une évolution maîtrisée des charges d'exploitation (+5.8%) et d'un effort en provisionnement des risques atteignant 35 MDH.

Produit net bancaire

Le Produit net bancaire (PNB) affiche une progression de 17.5%, soit 61 MDH de plus que l'exercice précédent. Cette croissance est tirée principalement par la bonne tenue des revenus des activités de marché (+39.9 MDH) et la hausse des dividendes remontés (+23.2 MDH), de même que l'amélioration des commissions liées aux prestations de la banque d'affaires (+5.8 MDH).

Par ordre décroissant en termes de contribution au PNB, l'évolution des principales composantes du PNB se présente comme suit:

- **Marge sur commissions** : Premier contributeur au PNB avec 48%, la marge sur commission enregistre une amélioration de 5.8 MDH, protégée principalement par la hausse des commissions liées au Corporate Finance (+6 MDH), à la gestion d'actifs (+1.4 MDH) et l'asset servicing (+2.3 MDH). En revanche, il est constaté une contraction de 3 MDH sur les commissions de placement.
- **Revenus des activités de marché** : Avec une contribution de près de 30% au PNB, les opérations de marché ont rapporté **39.9 MDH** de revenus de plus cette année, provenant à la fois :
 - o des bonnes performances réalisées au niveau des portefeuilles Taux et equity (OPCVM) dans un contexte d'évolution favorable des taux, couplée à la stratégie d'investissement adoptée, en termes de positionnement, d'anticipation de l'évolution des taux et du choix du timing de sortie. Ainsi, les gains nets réalisés sur les portefeuilles titres se sont accrus de 24% à 98 MDH contre 79 MDH une année auparavant.
 - o de la montée en charge de l'activité change et dérivés de couverture, avec des gains en hausse de 21 MDH comparativement à l'exercice précédent.
- **Divers produits bancaires** : en hausse de 25.8 MDH par rapport à 2015, ce poste est constitué majoritairement des dividendes perçus des filiales, lesquels atteignent 85 MDH à fin 2016 contre 62.4 MDH une année auparavant (+37.2%). Les dividendes contribuent à hauteur de 23% au PNB.
- **Marge sur intérêts** : En baisse de 9.5 MDH, la marge d'intérêt s'est élevée à 7.3 MDH et contribue à hauteur de 2% au PNB. L'évolution de la marge d'intérêt intègre principalement la baisse de 53.8 MDH des produits d'intérêts perçus, compensée partiellement par la baisse de

44.3 MDH des intérêts servis sur les ressources, dans un contexte de baisse des encours moyens à la fois des crédits (-7.8%) et des titres (-27%).

Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation affichent une progression maîtrisée de +5.8% (+7.8 MDH), moins soutenue que celle du PNB, induisant une hausse de 25% du RBE à 125 MDH. Le coefficient d'exploitation s'en trouve amélioré de 4 points, s'établissant à 35% pour l'année 2016 comparé à 39% en 2015.

La hausse de 7.8 MDH de cette rubrique recouvre principalement :

- La hausse des charges de personnel de 3.4 MDH ;
- La hausse des charges externes de 2.3 MDH du fait notamment de charges non récurrentes engagées dans le cadre de la participation de CDG Capital à la COP22 ;
- La hausse de 2.3 MDH des dotations d'amortissement suite à la mise en exploitation du data center de CDG Capital ainsi que les travaux d'aménagement du siège

Coût du risque

S'agissant du coût du risque, la banque a doté près de 36 MDH de provisions au titre de l'exercice 2016, dont 17.5 MDH à titre du risque émetteur sur dette privée ainsi qu'une provision pour risques généraux de 13.3 MDH.

Résultat non courant

Aucun Résultat Non Courant n'a été constaté en 2016. Pour rappel, celui enregistré en 2015 comportait la charge transactionnelle liée au contrôle fiscal pour 15 MDH ainsi que la Contribution à la Cohésion Sociale (CCS) à hauteur de 2 MDH (charges non récurrentes).

Résultat net

Tenant compte d'une charge d'impôt de 61.8 MDH, le Résultat Net de CDG Capital ressort à 170.1 MDH contre 148.2 MDH un an auparavant, soit une hausse de 14.8%

Structure bilancielle de CDG Capital

Au terme de l'exercice 2016, le total bilan de CDG Capital s'établit à 5.4 milliards contre 6.9 milliards un an auparavant.

Au niveau de l'Actif, les titres de transaction et de placement prédominent les emplois avec 68.6% du total bilan. Les créances clientèle et les participations représentent respectivement 13% et 3.8% des emplois, tandis que les autres actifs en représentent près de 10%.

Au niveau des ressources, les dépôts clientèles et les fonds propres couvrent l'essentiel des emplois avec des parts respectives de 30.4% et 22.7%. Les certificats de dépôts contribuent à hauteur de 10.2% des ressources, tandis que les emprunts sur le marché interbancaire assurent 9.8% des refinancements.

3.3 Informations sur les dettes fournisseurs

Conformément aux dispositions de la loi 32-10 relative aux délais de paiement, nous portons à votre connaissance la décomposition par échéance des dettes fournisseurs au 31 décembre 2016:

Date d'arrêté	Montant des dettes fournisseurs à la clôture	Montant des dettes non échues	Montant des dettes échues			
	A+B+C+D+E	(A)	(B) Dettes échues de moins 30 jours	(C) Dettes échues entre 31 et 60 jours	(D) Dettes échues entre 61 et 90 jours	(E) Dettes échues de plus de 90 jours
31/12/2014	4 470	1 646	128	7	1	2 689
31/12/2015	8 379	5 304	204	372	144	2 355
31/12/2016	4 522	491	1 728	-	11	2 292

Au moment de la clôture du compte, aucune notification, ni aucun risque de pénalité n'a été recensé par CDG Capital.

4 Dispositions relatives aux conventions réglementées

Le Conseil, prend acte et autorise à l'unanimité, l'ensemble des conventions visées par l'article 56 de la Loi n° 17-95 relatives aux sociétés anonymes telle que complétée et modifiée par la loi 20-05 et la loi n° 78-12 intervenues pendant la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016.

5 Résolutions à présenter à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle :

Première résolution

Les actionnaires présents ou représentés ratifient la convocation qui leur a été faite et donnent décharge au Président du Conseil d'Administration pour toutes les formalités accomplies à cette fin.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu :

- La lecture du rapport de gestion du conseil d'administration sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
- La lecture du rapport général des Commissaires aux Comptes sur l'exécution de leur mission au cours de cet exercice,

Les approuve expressément et approuve également les comptes dudit exercice tels qu'ils lui ont été présentés, faisant ressortir un bénéfice net de 170 119 545,11 dirhams et un total bilan de 5 368 789 711,43 dirhams ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Assemblée Générale donne en conséquence aux administrateurs quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article 56 et suivants de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes telle qu'amendée par la loi 20-05 et la loi n° 78-12, autorise et approuve les opérations et conventions conclues ou exécutées au cours de l'exercice 2016.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité la proposition du Conseil d'Administration concernant l'affectation du résultat de l'exercice 2016 s'élevant à 170 119 545,11 dirhams comme suit :

Bénéfice de l'exercice	170 119 545,11
Réserve légale	-
Nouveau solde à répartir	170 119 545,11
Report à nouveau des exercices antérieurs	362 043 369,05
Bénéfice distribuable	532 162 914,16
Dividendes à distribuer	200 000 000,00
Réserve facultative	-
Report à nouveau	332 162 914,16

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de fixer le dividende au titre de l'exercice 2016 à 40 (quarante) dirhams par action libérée en totalité et de mettre en paiement le dividende au titre de l'exercice précité, au plus tard le 30 septembre 2017.

Cinquième résolution

L'Assemblée générale prend acte et accepte, telle que établie par décision du Conseil d'Administration du 23 décembre 2016, la démission de Monsieur Saïd LAFTIT, de ses fonctions d'administrateur, prenant effet à compter du 28 novembre 2016.

L'Assemblée générale le remercie pour ses efforts déployés pour l'accomplissement de son mandat et lui donne quitus de sa gestion.

Sixième résolution

L'Assemblée générale prend acte et accepte, telle que établie par décision du Conseil d'Administration du 13 mars 2017, la démission de Monsieur Mohammed Amine BENHALIMA, de ses fonctions d'administrateur, prenant effet à compter du 1^{er} février 2017.

L'Assemblée générale le remercie pour ses efforts déployés pour l'accomplissement de son mandat et lui donne quitus de sa gestion.

Septième résolution

L'Assemblée Générale ratifie la cooptation en tant qu'administrateur de Monsieur Yassine HADDAOUI faite par décision du Conseil d'Administration du 13 mars 2017, en remplacement de, l'administrateur démissionnaire, Monsieur Amine BENHALIMA, pour la durée restante à courir du mandat de son prédécesseur.

Le mandat de Monsieur Yassine HADDAOUI, titulaire de la CIN n° A 730330 et demeurant à Rabat, 42, rue ouled hriz, aviation, viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2019 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Huitième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, par suite des trois précédentes résolutions, rappelle que les membres en fonction composant le Conseil d'administration de CDG Capital sont les suivants :

- Monsieur Abdellatif Zaghoun, Président
- Monsieur Yassine Haddaoui,
- Caisse de Dépôt et de Gestion, représentée par Monsieur Mustapha Lahboubi,
- Monsieur Omar Lahlou,
- Monsieur Nouaman Al Aissami,
- Monsieur Hamid Tawfiki.

Neuvième résolution

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée pour accomplir les formalités prescrites par la loi.»